

**Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil de surveillance N°143  
en date du 23 juillet 2026**

Du procès-verbal de la réunion du Conseil de surveillance d'Enedis en date du 23 juillet 2026, il a été extrait ce qui suit :

**1. Prise d'acte de la nomination d'un représentant des AODE**

La Présidente du Conseil de surveillance rappelle que le mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Xavier PINTAT a pris fin le 9 mai 2026.

Par décret en date du 22 juin 2026, le ministre de l'Économie et des finances a nommé M. Jean-Luc DUPONT, Président de la FNCCR, pour lui succéder en tant que représentant des autorités organisatrices du réseau public de distribution d'électricité (AODE), conformément aux dispositions de l'article L.111-56, alinéa 2 du Code de l'énergie telles que reprises dans les statuts d'Enedis (article 14.II).

A l'issue des débats, la Présidente du Conseil indique que ce point étant présenté pour prise d'acte, il n'y a pas de vote mais la mention au procès-verbal de la prise d'acte suivante, afin d'effectuer les formalités sur le KBIS :

*« Vu le décret du 22 juin 2026 du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance,*

*Vu l'article 14. II des statuts,*

*Le Conseil de surveillance prend acte de la fin du mandat de Monsieur Xavier PINTAT au 9 mai 2026 et de la nomination par l'Etat à effet du 22 juin 2026 pour une durée de 5 ans, de Jean-Luc DUPONT,*

*Né le 23 janvier 1967 à Chinon,*

*Demeurant 4 place de la Pyramide 92800 Puteaux (au siège social d'Enedis)*

*En qualité de représentant des autorités organisatrices du réseau public de distribution d'électricité (AODE) au Conseil de surveillance d'Enedis. »*

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**  
Secrétaire du Conseil de surveillance

└ *PASCALE GRANOTIER*

PASCALE GRANOTIER  
23 juil. 2026